

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

# Lavaltrie et le Défi Saint-Laurent : des gestes concrets pour l'environnement!

**Lavaltrie, le 13 avril 2021** – La Ville de Lavaltrie est fière d'adhérer au *Défi Saint-Laurent*, un grand mouvement environnemental initié par *Stratégies Saint-Laurent*, organisme à but non lucratif regroupant les comités de Zones d'intervention prioritaire (ZIP) du Québec. Le *Défi Saint-Laurent* est en fait un programme qui vise la réduction de la consommation des produits plastiques, afin d'éviter que ces derniers se retrouvent sous la forme de microplastiques dans nos cours d'eau, et qu'ils entraînent ainsi des impacts négatifs sur la faune aquatique.

Les microplastiques proviennent, entre autres, des fibres de vêtements synthétiques, des sacs d'ordures, des pailles ou des bouteilles de plastique, qui se désintègrent en petits morceaux et qui perdurent très longtemps dans l'environnement.

### Des actions concrètes

La Ville de Lavaltrie s'est donc engagée à poser des actions de sensibilisation, de mobilisation et de réduction à la source, dans le but de diminuer l'impact environnemental du plastique.

En voici d'ailleurs, quelques-unes:

- L'abolition des bouteilles de plastique à usage unique dans nos installations;
- L'achat d'une unité mobile d'eau potable, qui permet le remplissage des bouteilles d'eau réutilisables lors d'événements;
- L'organisation d'activités de nettoyage des cours d'eau;
- La sensibilisation des citoyens aux impacts négatifs des microplastiques.

---

*« La Ville de Lavaltrie accorde une grande importance à la préservation de l'environnement. Nous sommes très fiers de nous joindre au Défi Saint-Laurent et de montrer l'exemple, en posant des gestes concrets pour protéger la faune aquatique.*

*Rappelons-nous que dans cette grande mission collective de protection de l'environnement, chacun d'entre nous est concerné... et chaque geste compte! »,*  
mentionne le Maire de Lavaltrie, M. Christian Goulet.

---

## Comment pouvons-nous réduire les microplastiques?

Nous pouvons réduire les microplastiques en évitant les plastiques à usage unique ou en les remplaçant par des matières réutilisables (ex. : sacs, bouteilles d'eau, tasses à café, pailles et ustensiles, etc.); en privilégiant les fibres naturelles de vêtements (ex. : coton, laine, etc.); en utilisant l'eau froide pour laver la lessive, ainsi qu'un savon liquide; en diminuant l'utilisation du sèche-linge; etc. Plus d'informations à cet effet, ainsi qu'au sujet du Défi Saint-Laurent, sont disponibles au [www.strategiessl.qc.ca/defi-saint-laurent](http://www.strategiessl.qc.ca/defi-saint-laurent). Vous pouvez également contacter Madame Cécilia Mélé, à [ceciliamele@strategiessl.qc.ca](mailto:ceciliamele@strategiessl.qc.ca), ou au 418 648-8079.

Pour toute question en lien avec l'environnement, la population lavaltrioise est invitée à communiquer avec Madame Andréanne Bergeron, responsable en environnement à la Ville de Lavaltrie, à [abergeron@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:abergeron@ville.lavaltrie.qc.ca), ou au 450 586-2921, poste 2232.

- 30 -

Source : Mélanie Roch  
Agente de communication  
Ville de Lavaltrie  
450 586-2921, poste 2249  
[mroch@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:mroch@ville.lavaltrie.qc.ca)